Réunion CSE Central
Résultat 2022

Le chiffre d'affaires global de la société est de 631 M€ en 2022, chiffre en hausse de 17% pour un net positif de 11,8 M€ contre 9,1 M€ en 2021. Le nombre de moteurs facturés s'élève à 45 075 contre 40 894 unités en 2021 soit une hausse de 10%.

Encore une fois et malgré des résultats positifs, la direction ne prévoit toujours pas de participation aux bénéfices pour ses salariés prétextant les investissements à Bourbon Lancy, l'incendie à Garchizy ainsi que l'inflation galopante qui impact l'entreprise comme la hausse du prix de l'énergie par exemple…

A l'heure où les salariés d'autres entreprises touchent de **la participation** avec des sommes à 4 chiffres, FPT POWERTRAIN, plus grande entreprise de Bourgogne, n'arrive toujours pas à récompenser ses salariés qui eux aussi sont impactés de plein fouet par la baisse du pouvoir d'achat et la hausse du coût de l'énergie !!!
Pour fin 2023, La direction prévoit un chiffre d'affaires de 761 M€ soit une hausse de 21% par rapport à 2022 grâce à une hausse de production dont le prévisionnel est de 53 091 moteurs .Cependant elle prévoit aussi un résultat net en baisse (environ 10 M€) lié à l'investissement sur Bourbon Lancy pour cette même année.

A croire que chez FPT ce sont les salariés de l'entreprise qui investissent pour la société et uniquement les actionnaires qui se partagent les bénéfices….LE MONDE A L'ENVERS

Autant dire qu'il ne faudra pas s'attendre à un miracle l'année prochaine !!!

La CGT a fait remarquer que la masse salariale n'a augmenté que de 1,21% en 2022. Ceci est loin du chiffre que la direction avait annoncé par voie d'affichage lors des NAO du mois de mars de la même année. Elle a préféré éviter le sujet en nous disant que l'on n'avait pas les mêmes calculs.

Embauche :

100 CDI pour remplacement et non pour augmentation de production sont prévus pour 2023. Sur un nombre d'intérimaires qui s'élève à 394, la direction a trouvé une belle carotte pour en demander encore plus à ces salariés. Cette situation confirme que les intérimaires sont utilisés comme des fusibles car rien ne confirme que l'année 2024 soit la même que 2023.

La CGT

Le 12 avril 2023